



RECULE

21 AVR. 2023

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE MAIRIE DE ST GALMIER

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS de SAINT-GALMIER

SEANCE DU 06 AVRIL 2023

ADMINISTRATION GENERALE-FINANCES

AG - N° 2023 - 29

Nombre de membres :	13
Présents :	10
Procurations	3
Absents :	
Suffrages exprimés	11

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de ST-GALMIER s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, le JEUDI 06 AVRIL 2023

Sous la Présidence de Mme Christine PALLEY, Vice-Présidente, et après convocations régulièrement faites par courriel, le 28 mars 2023

Etaient présents : Mme la Vice-Présidente Christine PALLEY, Mmes Céline BENNICI, Régine CHEVALLIEZ, Edith CONSIGNY, Aurélie DESBREE, M Michel FRANCHINI membres élus.

Mmes Arlette CHABANNE, Jeanine ENSARGUET, Marie-Claire MOUCHEL, Jeanine RIVOIRE, et M. Georges CHAPET et, membres nommés, représentant la société civile.

Absents avec excuses : M Président M Philippe DENIS pouvoir donné à Patrick MIRABEL pouvoir donné à M. Georges CHAPET, MME MOUCHEL Marie-Claire pouvoir donnée à MME CHABANNE Arlette.

OBJET DE LA DELIBERATION ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2023

Madame la Vice-Présidente présente les demandes de subventions faites par les associations pour l'année 2023 à l'aide du tableau ci-dessous.

Elle propose que les subventions soient attribuées aux associations qui ont un lien et une action avec le CCAS et la commune de Saint-Galmier.

Demandes de subventions pour l'année 2023 :

RECULE
17 AVR. 2023

NOM DES ASSOCIATIONS	2023
APF - Délégation de la Loire	150,00 €
ASSOCIATION IMC LOIRE (Association Infirmités motrices cérébrales de la Loire)	250,00 €
ASSOC. BANQUE ALIMENTAIRE de la LOIRE 23 rue Gustave Delory 42000 SAINT ETIENNE	1 000,00 €
DOCTEUR CLOWN - TASSIN LA DEMI LUNE	250,00 €
UNAFAM - DELEGATION de la LOIRE	250,00 €
AGPL - Association des Parkinsoniens de la Loire Maison de vie Adrien Granger, 4 rue Etienne Mimard 42000 St Etienne	250,00 €
ASSOC. SECOURS POPULAIRE	1 000,00 €
ASSOCIATION POMPIERS HUMANITAIRES FRANCAIS DE LA LOIRE	250,00 €
ASSOC. France ALZHEIMER LOIRE 32 rue du Mayollet 42300 ROANNE	250,00 €
Les Restaurant du cœur 3 RUE Croix Courette - 42000 St Etienne	100,00 €
AFM Délégation Loire	250,00 €
EURECAH 16 rue Antoine Dumaine - 42400 ST CHAMOND	250,00 €
TOTAL	4250,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS,

- APPROUVE le principe d'attribution des subventions 2023 comme proposé ci-dessus avec 11 voix pour, deux membres n'ont pas pris part au vote du fait de leur implication dans une association mentionnée ci-dessus.
- ATTRIBUE une subvention de fonctionnement aux associations ci-dessus :

DIT que les crédits sont prévus au compte 6574 du BP 2023

Ont signé au registre les membres présents.
EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 06 avril 2023

Le Président,
Philippe DENIS

Transmis à la SP de Montbrison
Le

Cachet SP du

Mis en ligne, le

24 AVR. 2023

MAIRIE DE ST-GALMIER

